



DETARNET SFE

DETARTRANT FILTRES et SYSTEMES de FILTRATION d'EAU de BASSINS et PISCINES



PROPRIETES :

DETARNET SFE solubilise les dépôts de carbonates, les incrustations de calcaires de manière rapide, désagrège les souillures organiques qui constituent des refuges de protection et des supports de prolifération pour les bactéries à l'origine des émissions malodorantes.

DETARNET SFE est compatible avec tous les traitements de l'eau tel que chlore, brome, oxygène actif, PHMB et tous les systèmes de filtration (diatomées, cartouche, sable).

DETARNET SFE n'attaque pas le verre, les vitres, les matières plastiques usuelles, les métaux, est sans acides libres, non inflammable et se rince facilement à l'eau.

COMPOSITION :

Préparation en poudre à base de fonctions nettoyantes acides, tensioactif non ionique.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



ETAT PHYSIQUE	: Poudre.
MASSE VOLUMIQUE	: 1080 g/l environ
REACTION CHIMIQUE	: Acide.
ASPECT	: Poudre de couleur blanche.

MODE D'EMPLOI :

Détartrage en profondeur à réaliser 1 à 2 fois par an.

Filtre à sable :

Arrêter la filtration, fermer les vannes des canalisations de refoulement et d'admission de l'eau du bassin (skimmer, bonde de fond, ...)

Réaliser une solution à 10 % (100 g pour 1 litre d'eau).

Répondre la solution sur le sable, laisser agir 12 heures filtration toujours arrêtée et filtre ouvert à l'air libre.

Fermer le filtre, ouvrir les vannes puis rincer à contre-courant.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

Filtre à cartouche (ou à diatomées) :

Plonger la cartouche pendant 1 à 2 heures dans une solution de détartrant à 10 %.

Faire passer de la solution de détartrage dans le logement de la cartouche.

Rincer abondamment à l'eau.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :



H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient - moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Utiliser gants de ménage.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas appliquer le produit sur du marbre poli ou pierre tendre calcaire polie : en cas de contact, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Conserver hors de la portée des enfants.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.